

SEANCE DU COMITE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le quinze décembre deux mille onze à dix heures, se sont réunis à l'usine d'eau potable « Edmond Pépin », située 28 avenue Guynemer à Choisy-le-Roi, sous la présidence de Monsieur André SANTINI, Président, les membres du Comité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, au nombre de quatre-vingt-neuf, formant la majorité des membres en exercice, sur convocation à eux adressée le 8 décembre 2011, dix-neuf ayant par ailleurs donné pouvoir pour toutes les affaires et cinq en cours de séance. Etant précisé que l'ordre du jour a été modifié en séance, avec l'accord du Comité, de manière à avancer l'examen des affaires n° 8 et 19 après le point n° 4.

Le Comité,

- ♦ **a entendu** l'hommage du Président à Monsieur Guy DEJOUANY, ancien Président Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux, et **observé** une minute de silence,
- ♦ **a désigné** Madame Ginette GILLES, déléguée titulaire de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance,
- ♦ **a pris acte** du compte-rendu sommaire des délibérations prises par le Bureau au cours de ses séances des 4 novembre et 2 décembre 2011,
- ♦ **a pris acte** du compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation qui lui a été conférée par délibération du Comité du 15 mai 2008,
- ♦ **a approuvé** les demandes d'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des communes de la Vallée de Chauvry et du Syndicat des Eaux de la Vallée (SIEV) du Sausseron, regroupant respectivement les communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Frépillon, Mériel et Villiers-Adam, et Valmondois et Butry-sur-Oise, sachant qu'en application de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, lesdits syndicats seront dissous de plein droit et les communes membres adhéreront au SEDIF à titre individuel ; **a autorisé** le Président à notifier cette délibération aux exécutifs des adhérents du SEDIF pour que leurs assemblées se prononcent sur ces adhésions dans un délai de trois mois, et à demander au Préfet de la Région Ile-de-France de les enregistrer pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013,
- ♦ **a été informé** de l'état d'avancement du programme Solidarité Eau au 1^{er} novembre 2011 ; tous les projets du programme 2009 sont terminés, ainsi que 4 sur 17 financés en 2010 ; sur les 19 projets financés en 2011, 1 est terminé, 7 sont en cours d'exécution et 7 au stade du conventionnement,
- ♦ **a approuvé** le programme primitif des opérations proposées au subventionnement pour l'exercice 2012 par la commission Solidarité Eau réunie le 21 novembre 2011, représentant un montant total d'1 001 500 €, attribués à 7 associations pour la réalisation de 9 projets ; **a autorisé** la signature des conventions à passer avec les associations ou organismes bénéficiaires, précisant les modalités de versement des subventions, et de toute pièce s'y rapportant,

♦ **a approuvé** la motion relative à la participation du SEDIF au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se déroulera du 12 au 17 mars 2012 à Marseille, précisant les engagements du SEDIF destinés à servir les objectifs prioritaires en matière de financement de l'eau pour tous, d'accès et de droit à l'eau pour tous, d'amélioration de l'accès à l'assainissement pour tous indissociable de l'accès à l'eau, d'harmonisation entre l'eau et l'énergie, d'amélioration de la qualité des ressources hydriques et des écosystèmes et de promotion des pratiques de bonne gouvernance ; **a mandaté** le Bureau pour définir les modalités d'évolution des crédits alloués au Programme Solidarité Eau, qui seront annoncées à l'occasion du Forum,

♦ **a approuvé** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 35 000 € à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) pour contribuer au financement de l'aménagement et de l'animation de l'Espace France dans le cadre du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille en mars 2012, et **habilite** le Président à mettre au point et à signer en temps utile la convention à passer avec l'ASTEE, ainsi que toute pièce s'y rapportant,

♦ **a approuvé** l'inscription de 0,68 M€ de crédits complémentaires au titre du programme international de Solidarité pour l'Eau dans le cadre de la décision modificative n° 3 du budget de l'exercice 2011, afin d'assurer les demandes de versement relatives aux opérations ayant bénéficié d'une subvention dans le cadre de ce programme,

♦ **a approuvé** la décision modificative n° 3 du budget de l'exercice 2011, permettant les aménagements rendus nécessaires en sections de fonctionnement et d'investissement, et enregistrant une augmentation globale des crédits budgétaires de 4,39 M€, en mouvements réels et mouvements d'ordre, dont 2,49 M€ d'augmentation des recettes de fonctionnement et 1,90 M€ des recettes d'investissement,

♦ **a été informé** de l'état d'avancement des travaux d'équipement du programme d'investissement pour l'exercice 2011, faisant état d'un taux d'exécution budgétaire, au 5 décembre 2011, de 91 % pour la direction travaux (usines de production, canalisations de transport, relèvement et stockage, canalisations de distribution et branchements en plomb) ; compte tenu de l'avancement des études et des travaux, les objectifs de réalisation du budget 2011 seront atteints en fin d'année,

♦ **a été informé** de l'état d'avancement, au 15 novembre 2011, du programme des travaux délégués pour l'exercice 2011 :

- 16 551 mètres linéaires de canalisations locales ont été renouvelés pour un programme prévisionnel s'établissant à 18 021 ml et un engagement contractuel à 17 900 ml ;
- le taux d'exécution budgétaire du renouvellement au titre du maintien en conditions opérationnelles des postes de commande et des automatismes atteint 105,5 % pour les usines de production et 61,4 % pour les stations de relèvement et sites distants, les travaux d'entretien et de réparation courantes montrant des taux de réalisation moindres ;
- la réalisation du programme des travaux neufs confiés au délégataire est plus différenciée, s'agissant d'un programme pluriannuel ; ont été engagés le déploiement de dispositifs de relève des compteurs à distance (TéléO), la mise en place d'un dispositif de surveillance permanente du réseau sur certains secteurs sensibles (Res'Echo), le développement du système d'information relatif à l'exploitation, et l'installation d'un pilote pour la traçabilité de l'eau (Qualio),

♦ **a approuvé** le programme d'études, de travaux et de management environnemental sous maîtrise d'ouvrage publique pour l'exercice 2012 (PIA 2012) pour une enveloppe prévisionnelle totale de 101,1 M€ H.T., caractérisée par l'impact de l'opération de remplacement des branchements en plomb et par un effort important pour le maintien à niveau du patrimoine et de renouvellement des installations, représentant respectivement près de 25 % et 52 % du montant de la section d'investissement,

♦ à l'unanimité moins une abstention, **a pris acte** du compte prévisionnel de l'exploitation pour l'exercice 2012 ; le compte d'exploitation du service (C1), établi sur la base d'une prévision de volume d'eau vendu aux abonnés de 239,5 millions de m³, s'équilibre à 278,8 M€ en charges et produits ; le résultat d'exploitation prévisionnel avant rémunération du délégataire et participation des salariés est évalué en 2012 à 7 M€ contre 9,8 M€ en 2011 selon les comptes prévisionnels ; la rémunération du délégataire, avant participation des salariés, estimée à 6,5 M€, représenterait 2,5 % des ventes de produits et prestations de service du délégataire (hors redevances perçues pour le compte de l'AESN

ou de VNF), soit une prévision très inférieure au niveau observé durant la précédente délégation, aux alentours de 11 %,

- ♦ **a pris acte** du programme prévisionnel des travaux délégués pour l'exercice 2012, portant sur :
 - le renouvellement de 17 904 ml de canalisations de distribution et 900 branchements en plomb environ,
 - le renouvellement au titre du maintien en conditions opérationnelles des postes de commande et des automatismes des usines de production, des stations de relèvement et des sites distants, ainsi que des travaux d'entretien et de réparations courantes des installations, pour un montant total de 11 M€,
 - la réalisation de travaux neufs dans le prolongement des opérations engagées en 2011, relatives au déploiement de dispositifs de relève à distance (TéléO), à la mise en place d'un dispositif de surveillance permanente du réseau sur certains secteurs sensibles (Res'Echo), et au développement d'applications informatiques, auxquelles s'ajoutent en 2012 la mise en place de 5 000 m² de panneaux solaires, la réalisation d'un « logiciel carbone report » devant permettre de suivre l'évolution du bilan carbone du SEDIF, l'automatisation de l'usine de Choisy-le-Roi (niveau 3) et la gestion technique des consommations énergétiques (GTCE), pour un montant prévisionnel total de 14,763 M€,

♦ par la seule voix du Président, l'ensemble du Comité s'abstenant, **a fixé**, à compter du 1^{er} janvier 2012, la contrevalet de la redevance « prélèvement unitaire » facturée par le délégataire pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), à 0,078 € H.T. par mètre cube facturé, afin de couvrir le montant de la redevance de l'exercice 2012 ainsi qu'une part des restes à payer estimés à 4 M€, consécutifs à la réévaluation par l'AESN des volumes prélevés constituant l'assiette de calcul de la redevance prélèvement ; **a autorisé** le Président à pratiquer les aménagements nécessaires si des modifications interviennent sur le calcul de l'assiette ou sur la valeur de la redevance,

♦ **a adopté** le budget primitif pour l'exercice 2012, qui s'équilibre à 240,9 M€ en mouvements budgétaires et à 124,6 M€ en mouvements réels, dont 66,7 M€ de dépenses d'équipement ; l'encours de dette au 1^{er} janvier 2012 est évalué à 217,1 M€, l'annuité de la dette à 24,8 M€, la capacité d'autofinancement à 81,7 M€ et la capacité de désendettement à 2,7 années,

♦ **a procédé** comme suit à l'élection des membres du Comité appelés à siéger au sein des commissions Solidarité Eau, de Contrôle financier, et Travaux, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, afin de pourvoir les postes devenus vacants :

Commission Solidarité Eau

Membres titulaires	Membres suppléants
Président : M. André SANTINI (Issy-les-Moulineaux)	
M. Christian CAMBON (Saint-Maurice)	Mme Armelle COTTENCEAU (CA des Hauts-de-Bievre)
M. Yann ALEXANDRE (Groslay)	M. Jean-Claude LEVILAIN (Saint-Gratien)
Mme Martine DUBOIS (CA des Hauts-de-Bievre)	M. Jean-René FONTAINE (Nogent-sur-Marne)
M. Emmanuel GILLES-de-la-LONDE (Bry-sur-Marne)	M. Paul-Edouard BOUQUIN (Domont)
M. Patrick BALDASSARI (Saint-Brice-sous-Forêt)	M. Louis FEREDJ (CA Aéroport du Bourget)
M. Fatah AGGOUNE (CA de Val de Bièvre)	M. Gilbert NEXON (CA Sud de Seine)
M. François GARCIA (CA Les Portes de l'Essonne)	M. Jacques MAHEAS (Neuilly-sur-Marne)
M. Frédéric ZENOU (CA de Val de Bièvre)	M. Christian LAGRANGE (CA Est Ensemble)
Mme Maryvonne ARTIS-HEBERT (Alfortville)	M. Jean-Pierre FRIES (Chevilly-Larue)

Commission de Contrôle financier

Membres titulaires	Membres suppléants
Président : M. André SANTINI (Issy-les-Moulineaux)	
M. François HANET (Enghien-les-Bains)	M. Michel ADAM (CA Aéroport du Bourget)
M. Hervé HOCQUARD (CA Versailles Grand Parc)	Mme Suzanne HEDUIN (CA Val-et-Forêt)
Mme Lydie MORIN (Vaires-sur-Marne)	M. Daniel SEBTI (Villeneuve-le-Roi)
M. Jean-Claude LEVILAIN (Saint-Gratien)	M. José DA SILVA (CA Clichy-sous-Bois/Montfermeil)
M. Pascal POPELIN (Livry-Gargan)	M. Gérard SAVAT (CA Est Ensemble)
M. Bernard BENEDICT (Fontenay-sous-Bois)	M. Bernard DELIANCOURT (CA Val de Bièvre)
M. Alain ROUAULT (Saint-Ouen)	Mme Geneviève BONNISSEAU (Orly)

Commission Travaux

Membres titulaires	Membres suppléants
Président : M. André SANTINI (Issy-les-Moulineaux)	
M. Luc STREHAIANO (Soisy-sous-Montmorency)	M. Yann ALEXANDRE (Groslay)
M. Philippe BARAT (CA Le Parisis)	M. Louis FEREDJ (CA Aéroport du Bourget)
M. Michel ADAM (CA Aéroport du Bourget)	Mme Armelle COTTENCEAU (CA Hauts-de-Bièvre)
M. Pierre CARTIGNY (Le Perreux-sur-Marne)	Mme Bernadette VANDENABELLE (CA Aéroport du Bourget)
Mme Véronique LE BIHAN (CA Plaine Commune)	M. Bernard BENEDICT (Fontenay-sous-Bois)
M. Olivier SELLIER (CA Argenteuil-Bezons)	M. Aurélien BERTHOU (CA Plaine Commune)
M. Gérard LACAN (Villeparisis)	M. Gilbert NEXON (CA Sud de Seine)

♦ **a procédé** au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres (CAO), compte tenu de la nécessité de pourvoir un poste vacant, ses membres étant appelés à siéger en jurys de concours ou de maîtrise d'œuvre :

Membres titulaires	Membres suppléants	Membres suppléants 2
Mme Maryvonne ARTIS-HEBERT (Alfortville)	M. Marcel BOYER (Ecouen)	M. Edgard ABERLÉ (CA Est Ensemble)
M. Alain ROUAULT (Saint-Ouen)	M. Guy COLLET (CA Sud de Seine)	Mme Karina KELLNER (CA Plaine Commune)
M. Jean-Jacques GRESSIER (Joinville-le-Pont)	M. Daniel SEBTI (Villeneuve-le-Roi)	M. François HANET (Enghien-les-Bains)
M. Didier CHRISTIN (CA Val-et-Forêt)	M. Jean-Pierre FORTIN (Sèvres)	M. Pierre CARTIGNY (Le Perreux-sur-Marne)
Mme Armelle COTTENCEAU (CA Hauts-de-Bièvre)	Mme Martine DUBOIS (CA Hauts-de-Bièvre)	M. Philippe TRIQUET (CC Châtillon-Montrouge)

♦ **a fixé** les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public lors du Comité 21 juin 2012, compte tenu de la nécessité de pourvoir plusieurs postes devenus vacants suite aux mouvements d'intercommunalité ayant impacté le périmètre du SEDIF ; le dépôt des listes de candidatures sera arrêté le vendredi 30 mars 2012 à 18 heures ; toute liste ne respectant pas les conditions de forme ou de fond adoptées par le Comité sera déclarée irrecevable,

♦ **a autorisé** le Président, les vice-présidents, les membres du Comité, ainsi que certains fonctionnaires à représenter le SEDIF au cours de l'exercice 2012, aux congrès, manifestations, colloques, séminaires, visites techniques ou missions, organisés dans les domaines liés à son activité ; le remboursement des frais exposés s'effectuera dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur sur la base des frais réels et sur présentation de justificatifs,

♦ **a donné délégation** au Bureau pour mettre au point et approuver la future convention d'achat d'eau de secours, dite « Petits Cailloux » (Plaine-Saint-Denis), à passer avec la SFDE au terme de la convention en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011, dans la mesure où le SEDIF ne dispose pas à ce jour de l'intégralité des éléments permettant d'établir un nouveau projet de convention tenant compte de l'actualisation des besoins du SEDIF et de son délégataire,

♦ **a approuvé** la passation d'une convention entre la Société Anonyme Immobilière de Gestion et d'Investissements (SAIGI), le SEDIF et ses ancien et nouveau délégataires, actant le changement de délégataire du SEDIF et la reprise par le délégataire entrant, pour le compte du SEDIF, du portage des 1 741 actions de la SAIGI liées à la cession d'un terrain à Clamart sur lequel est édifié le réservoir dit « de la Plaine », toujours en activité, et **autorisé** le Président à signer ladite convention et tout acte afférent,

♦ **a décidé** de s'associer à la mise en concurrence organisée par le CIG de la Petite Couronne en vue de la conclusion d'un contrat-cadre de protection sociale complémentaire des agents (santé et prévoyance), compte tenu de la complexité des procédures à mettre en place et de l'intérêt pour le SEDIF de bénéficier de l'expérience du CIG de la Petite Couronne en matière d'assistance et de conseil, étant précisé que le SEDIF reste libre d'adhérer ou non au contrat à l'issue de l'appel d'offres et, le cas échéant, de déterminer le montant de la participation financière qu'il souhaiterait apporter à ses agents.

Les délibérations adoptées au cours de cette séance l'ont été à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

Pour affichage, le

Le Maire